

Les archives de la ville de Québec

Murielle Doyle-Frenière

Numéro 1-77, june 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019588ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019588ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (imprimé)

1918-5138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Doyle-Frenière, M. (1977). Les archives de la ville de Québec. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, (1-77), 33–37.
<https://doi.org/10.7202/1019588ar>

LES ARCHIVES DE LA VILLE DE QUEBEC

- - - - -
Murielle Doyle-Frenière

I: HISTORIQUE DU DEPOT

L'organisation des archives de la Ville de Québec remonte à 1924, alors que le Conseil de Ville confère le rôle d'archiviste-statisticien à l'un des employés municipaux, Monsieur Valère Desjardins. Sous la responsabilité immédiate du greffier, le nouvel archiviste entreprend de regrouper et de classer les documents produits par l'administration municipale depuis l'incorporation, en 1833. Six ans plus tard, le Service des Archives emménage au troisième étage de l'hôtel de ville, dans une nouvelle aile, construite à l'épreuve du feu. Pendant les années qui suivent, l'archiviste et ses adjoints s'occupent du classement et de l'indexage des documents officiels, à savoir: les procès-verbaux du Conseil et du Comité administratif, les rapports des Comités permanents et spéciaux du Conseil (1833-1928), les règlements et les rôles d'évaluation et d'imposition. A cette époque, le Service des Archives reçoit des documents de quelques unités administratives: les Services du Contentieux, de l'Aqueduc, des Travaux Publics et de la Police. La majeure partie des documents versés provient cependant du Greffe de la Ville. En plus du travail archivistique proprement dit, l'archiviste se préoccupe de la compilation de données statistiques (population, superficie, répartition de la population, etc.). Il travaille aussi à la rédaction de textes relatifs à l'histoire municipale, pour répondre aux nombreuses demandes adressées au Service des Archives.

Monsieur René Vincent devient le directeur du service en 1965, après avoir agi comme adjoint de l'archiviste pendant 22 ans. A la veille de son départ, en 1970, il doit demeurer seul responsable de la bonne marche du service, puisque les quatre fonctionnaires qui l'assistaient ont tous quitté à l'âge de la retraite sans que l'administration ait songé à les remplacer. Après quelques mois une nouvelle équipe de trois archivistes professionnels, parmi lesquels

le directeur, Monsieur François Beaudin, prend la relève. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le changement de statut des Archives - de service à division du Greffe - correspond à un élargissement de son rôle au sein de l'administration municipale. En effet, le nouveau directeur se voit confier la tâche de faire des Archives une unité administrative davantage axée sur la gestion des documents produits par tous les services municipaux. Une première étape est franchie par l'aménagement, en 1971, d'un centre de préarchivage de 2,500 pieds cubes dans un local du Colisée de Québec.

L'établissement d'un calendrier de conservation des documents produits par les unités administratives exige bientôt l'agrandissement et la relocalisation du centre de préarchivage. Celui-ci atteint, en février 1976, une capacité de 4,500 pieds cubes. Parallèlement au programme de gestion des documents, la conservation des documents essentiels retient aussi l'attention. Au cours de 1974, une voûte à sécurité maximum est aménagée au niveau du stationnement souterrain de l'hôtel de ville. Cette pièce, d'une capacité de plus de 2,000 pieds cubes de documents, est meublée de rayonnage mobile et protégée par un système de détection et d'extinction d'incendie au gaz Halon 1301.

Les installations matérielles étant complétées, l'effort portera désormais sur l'addition de personnel de soutien qui permettra d'accélérer la confection d'instruments de recherche et la poursuite du programme de microfilmage. Actuellement, un premier commis, un commis et deux sténodactylos assistent les archivistes dans leurs tâches professionnelles. Ces derniers sont au nombre de trois: Mme Murielle Doyle-Frenière assume la direction du dépôt; Mme France B. Sirois s'occupe des archives historiques et de la bibliothèque; M. André Laflamme, pour sa part, est davantage affecté à la gestion des documents ainsi qu'à la cartothèque et à la photothèque.

II: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. ADRESSE des Archives de la Ville de Québec (A.V.Q.):
Hôtel de Ville, suite 310
Rue des Jardins
Québec

2. ADRESSE POSTALE:

C. P. 37
Hôtel de Ville
Québec G1R 4S9

3. TELEPHONE: (418) 694-6372

4. JOURS ET HEURES D'OUVERTURE: du lundi au vendredi, de 9 h. à 16 h. 30, sauf les jours fériés.

5. COMMUNICATION DES DOCUMENTS:

Les documents peuvent être consultés gratuitement, sur place, par tout citoyen canadien. Les chercheurs étrangers, à l'exception des Américains, doivent présenter leur passeport. Les chercheurs ont à remplir un bulletin de demande pour chaque type de documents consultés. Les archivistes sont à la disposition des chercheurs pour les guider dans leur consultation, mais en aucun cas ils n'effectuent la recherche à leur place.

6. ACCESSIBILITE:

Aucune restriction n'est imposée en ce qui concerne les documents publics tels que les procès-verbaux, dossiers et règlements du Conseil, les procès-verbaux, rapports et dossiers du Comité administratif et du Comité exécutif, ainsi que les rôles d'évaluation et d'imposition.

Les autres documents sont accessibles jusqu'à 1928.

7. RENSEIGNEMENTS PAR CORRESPONDANCE:

Des réponses succinctes sont fournies aux chercheurs. Dans les cas où la recherche s'avère longue, ils sont invités à venir effectuer le travail sur place.

8. PRETS ENTRE DEPOTS ET ENTRE BIBLIOTHEQUES:

Les prêts entre dépôts se limitent aux frontières canadiennes et s'effectuent de préférence sous forme de microfilm. Les prêts entre bibliothèques fonctionnent suivant les normes canadiennes.

9. REPRODUCTION DES DOCUMENTS:

Les Archives peuvent vendre des reproductions de leurs documents sous forme de photocopies, de photographies ou de microfilms.

Photocopies: \$0.10 l'unité (faites sur place)
\$1.00 minimum (envoi postal)

Photographies et microfilms: Suivant un tarif établi par le Comité exécutif. Les négatifs demeurent la propriété du dépôt d'archives.

10. APERCU DU DEPOT:

Les A.V.Q. regroupent les documents historiques de l'administration municipale (1796 à 1928) ainsi que les dossiers semi-actifs entreposés au centre de préarchivage. Celui-ci renferme actuellement 2,570 pieds cubes sur une capacité totale de 4,500 pieds cubes. Les registres et dossiers historiques représentent environ 1,600 pieds cubes auxquels il faut ajouter les cartes et les plans, les photographies ainsi que les volumes de la bibliothèque.

Cartothèque et photothèque.

La cartothèque comprend environ 27,000 cartes et plans, dont 2,000 du XIXe siècle à nos jours (490 plans d'architecture exécutés par Charles Baillaigé et 129 plans d'arpentage) ainsi que 25,000 plans de permis de construction de 1928 à nos jours.

La photothèque regroupe quelque 1,500 négatifs et agrandissements de 1890 à nos jours. Près de la moitié de la collection a déjà fait l'objet d'un inventaire analytique.

Bibliothèque.

Les A.V.Q. possèdent une bibliothèque spécialisée sur l'histoire urbaine de Québec. La collection comprend environ 3,000 volumes catalogués, (dont 1,300 titres répétés), parmi lesquels figurent les publications de l'administration municipale, les volumes de référence en archivistique ainsi que les ouvrages sur l'histoire locale.

Microfilm.

Le dépôt opère un atelier de microfilm avec caméra planétaire et caméra rotative. Un lecteur-imprimeur de microfilm (bobines 16 et 35 mm, microfiches) est également disponible pour les chercheurs, dans la salle de lecture.

11. DES PRINCIPALES SÉRIES DE DOCUMENTS:

- Procès-verbaux des Sessions spéciales des Juges de Paix. 1814-1840.

4 vol.

- Procès-verbaux et dossiers du Conseil de Ville. 1833 à nos jours.
- Règlements du Conseil de Ville. 1833-1914.
- Procès-verbaux, rapports et dossiers des Comités permanents et spéciaux du Conseil. 1840-1928.
- Archives des municipalités et des villes annexées. 1889-1973.
- Rôles d'évaluation et d'imposition. 1821-1970.
- Livres de comptes du Service des Finances. 1841-1950.
- Plans et permis de construction. 1913 à nos jours.

12. PUBLICATIONS REALISEES PAR LES ARCHIVES:

Publication No. 1: La Ville de Québec. Québec, 1971.

Publication No. 2: Guide de la cartothèque. Québec, 1975.

Publication No. 3: Etat sommaire des Archives de la Ville de Québec.
Québec, 1976.